LES SOUS PRODUITS DES FORETS

La parfumerie et la médecine utilisent un grand nombre de sous-produits forestiers. Les huiles essentielles viennent au premier rang : elles servent à la préparation des parfums ou trouvent leur emploi en thérapeutique.

On les obtient par distillation ou pression. C'est surtout dans les régions chaudes particulièrement favorables à la formation de ces huiles qu'on trouve les essences forestières du tissu cellulaire desquelles on les extrait.

Aux Etats-Unis, on distille le bois du Betula lenta ; au Canada, c'est du tissu d'une cricacée, la Gauthirée, que l'on retire une huile volatile, très recherchée par les parfumeurs et désignée sous le nom de Winter Green.

Une résine très odorante, le storax, est produite par l'Aliboufier officinal. Le benjoin, employé en médecine contre les affections de poitrine et utilisé en parfumerie, est également extrait d'un aliboufier. Les différentes parties constitutives des eucalyptus donnent une huile balsamique à odeur pénétrante. Par distillation de leurs feuilles, on obtient une gomme jaune à saveur aromatique. La rectification de l'essence d'eucalyptus donne l'eucalyptol dont les propriétés fébrifuges sont bien connues.

L'encens de Cayenne n'est autre que le produit du balsamier.

Le camphrier renferme dans ses cellules une matière solide : le camphre, qui, après purification, prend l'aspect qu'on lui connait.

La fleur de l'Eugenia aromatica est universellement appréciée des ménagères sous la désignation de clou de girofle.

On utilise les jeunes pousses de bouleau contre les affections rhumatismales. Dans le traitement des maladies qui affectent les voies respiratoires on se sert du goudron, de la térébenthine, de la créosote, produits retirés de plusieurs de nos résineux.

L'aulne nous fournit par son écorce un remède contre les angines ; l'emploi de ses feuilles est conseillé par plusieurs personnes comme aidant à la cicatrisation des plaies. Parmi les fébrifuges il convient de mentionner, en outre des alcaloïdes extraits des rubiacées, l'écorce et le bois du frêne.

Les feuilles de noyer trouvent leur emploi dans le traitement de certaines maladies scrofuleuses. La médecine vétérinaire utilise les capsules de fusain dans le traitement de la gale. Le sureau est un excellent sudorifique. Les fleurs du tilleul servent à la préparation d'infusions théiformes indiquées comme remède dans les affections nerveuses. L'écorce de chêne, réduite en poudre, est utilisée pour la cicatrisation des plaies de mauvaise nature.

Les propriétés vésicantes de la clématite des haies, de l'ancienne sylvie, sont bien connues de tous. Dans les préparations pharmaceutiques rentrent à des doses infinitésimales les sucs de la jusquiame, de la belladone, de la digitale, etc. Il nous faut borner ici cette énumération, sans quoi nous nous verrions obligés de citer les mille petites plantes qui tapissent le sol de nos forêts.

En dehors des divers produits mentionnés dans cette étude, il convient d'indiquer quelques substances chimiques et autres que l'on peut à bon droit faire rentrer dans la catégorie des sous produits forestiers : l'acide pyroligneux qui, rectifié, donne l'acide acétique du commerce, l'alcool méthylique désigné aussi sous le nom d'esprit de bois, etc.

Les sciures employées telles quel-